

## Vendredi 6 décembre 2019

### ARGUMENT

« L'homme tue ! Bien sûr, il sait construire, inventer, il engendre des enfants qu'il instruit et protège. Il rit, répare, crée, espère et donne. Mais invariablement aussi et chaque instant le démontre, il tue ! Il tue pour vivre, par accident, par haine, par férocité, qu'importe. Il tue ses ennemis, ses voisins, ses propres enfants, ceux qu'il déteste, qu'il côtoie, qu'il dit aimer. Et ce n'est pas près de changer » (J.-M. Labadie, *Psychologie du criminel*).

Comme invite à le penser J.-M. Labadie, le crime représente une véritable cassure de sens pour une société, pour toute civilisation qui doit sauvegarder ses cohérences et valeurs. Si bien que face à ce qui fige la pensée tout autant que l'obsède, se construisent des stratégies et des traitements multiples de la criminalité dans le but de sanctionner, de protéger la démocratie, de comprendre les formes d'expression de la violence.

Depuis la phrénologie jusqu'aux domaines du digital, le traitement de la violence converse régulièrement avec des conceptions permettant de (re)construire des frontières et de produire des réponses.

La diversité des interventions nous permettra d'interroger les effets que produit le phénomène criminel sur la scène sociale, judiciaire et sanitaire. Quels en sont les différents modèles de compréhension ?

Comment la criminalité engage des logiques profondément marquées par l'Utopie qui produit ainsi un déplacement du sens à trouver « ailleurs », là où ne peut se comprendre et s'interpréter le désastre et la catastrophe.

**8h30 - Accueil des participants**

**9h00 - Ouverture : Magali Ravit**

**Président : Bruno GRAVIER**  
**Modérateur : Frédéric MEUNIER**

**9h15 – 10h00 : Marie- Sophie DEVRESSE, « L'étroitesse de la raison. Quand la justice pénale se saisit du sujet ».**

**10h00 – 10h45 : Jean LASSEGUE, « La numérisation du droit et ses enjeux dans l'interlocution »**

**10h45 - 11h00 : pause**

**Président : Pascal ROMAN**  
**Modérateur : Sabine MOUCHET-MAGES**

**11h00 – 11h45 : Catherine MÉNABÉ, « Les techniques de recherche en criminologie : quelle place pour la criminologie clinique ? ».**

**11h45 – 12h30 : Samuel LEZE, « Usages juridiques des expertises psychiatriques ».**

**12h30 - 14h00 : Pause déjeuner**

**Président : Vincent DI ROCCO**  
**Modérateur : Ève BÉCACHE**

**14h00 – 14h45 : Christophe ADAM, « Effets du clivage paradigmatique en épistémologie de la criminologie »**

**14h45 – 15h45 : Antoine MASSON, Johan KALONJI, « L'expertise psychiatrique à l'épreuve des mots ».**

**15h45 -16h30, Denis GRÜTER, « Prise en charge individualisée des personnes violentes en milieu carcéral ».**

**16h30 – 17h00 : Discussion / Clôture des travaux**

Ce colloque international s'inscrit dans le cadre d'un projet relevant du « Soutien aux Coopérations Universitaires et Scientifiques Internationales » (SCUSI), soutenu par la Région Auvergne Rhône-Alpes et centré sur l'actualité de la criminologie clinique.

L'objectif du projet est de renforcer et favoriser un partenariat international entre universitaires et praticiens susceptibles de promouvoir des perspectives de recherche et de formation entre l'université et les terrains praticiens.

Ce projet s'est ouvert par un Séminaire International Francophone de Criminologie Clinique organisé à Lyon les 19 et 20 septembre 2019. Il se déroule sur une période de trois années (2019 - 2021), rythmé par un colloque annuel dont le premier est organisé à Lyon le 6 décembre 2019.

De manière générale, le projet s'inscrit dans la volonté de :

1) Promouvoir la région Rhône-Alpes dans la mesure où celle-ci, d'un point de vue historique, a été considérée comme le berceau de la criminologie française faisant contrepoids à l'école positiviste italienne. Cet ancrage historique a façonné toute une culture tournée autour du bien-fondé des échanges entre les praticiens (magistrats, médecins, anthropologues, sociologues, psychologues, professionnels de l'administration pénitentiaire, etc.) et les universitaires.

2) Construire des connaissances en appui sur les terrains de la pratique. Il s'agit d'initier des perspectives nouvelles en criminologie consistant à croiser différentes approches autour de thématiques larges et variées (articulation entre le soin et la justice, évolution des dispositifs de prise en charge et d'évaluation, prise en charge des victimes, placement des mineurs, question du consentement, radicalisation, etc.)

3) Développer un niveau international de connaissances et proposer des réflexions avancées dans le champ de la criminologie, initier des recherches interdisciplinaires de niveau doctoral en criminologie, en appui sur les laboratoires partenaires.

## Intervenants :

**ADAM Christophe**, Professeur à l'École de Criminologie de l'UCLouvain,,  
Université Libre de Belgique.

**BÉCACHÉ Eve**, Psychiatre, responsable de l'UHSA, Pôle Santé Mentale des  
Détenus - Psychiatrie Légale, CH Le Vinatier,

**DEVRESSE Marie-Sophie**, Professeure, Présidente de l'École de  
Criminologie de l'UCLouvain, CRID&P.

**DI ROCCO Vincent**, Professeur en psychopathologie et psychologie  
clinique (CRPPC - EA 653) - Université Lumière Lyon 2

**GRAVIER Bruno**, Professeur émérite de psychiatrie, Université de  
Lausanne

**GRÜTER Denis**, Psychologue adjoint au SMPP de Lausanne, Centre  
Hospitalier Universitaire Vaudois.

**KALONJI Johan**, Psychiatre, Service de Santé Mentale de Louvain-la-  
Neuve et annexe psychiatrique des prisons de Bruxelles,  
Doctorant UCL Ecole de criminologie de Louvain.

**LASSEGUE Jean**, philosophe, épistémologue, chargé de recherche au  
CNRS,

**LEZE Samuel**, Maître de conférences en anthropologie médicale à l'ENS  
de Lyon - IHRIM (UMR 5317), Equipe DSM.

**MASSON Antoine**, Psychiatre, Psychanalyste, Professeur UCL-école de  
criminologie de Louvain, et UNamur, Service de Santé Mentale  
Centre chapelle-aux-Champs, Bruxelles

**MÉNABÉ Catherine**, Maître de conférences en Droit privé et Sciences  
criminelles, Directrice du DU de Criminologie, Université de  
Lorraine

**MEUNIER Frédéric**, Psychiatre, pôle Santé Mentale des Détenus et  
Psychiatrie Légale, CH Le Vinatier

**MOUCHET- MAGES Sabine**, Psychiatre, Responsable du pôle Santé  
Mentale des Détenus et Psychiatrie Légale, Responsable  
médical régional CRIAVS-RA, CH Le Vinatier

**RAVIT Magali**, Professeur en psychopathologie et psychologie clinique  
(CRPPC - EA 653) - Université Lumière Lyon 2,

**ROMAN Pascal**, Professeur de psychologie clinique, psychopathologie et  
psychanalyse, Université de Lausanne

## Partenaires scientifiques



**CRPPC, EA 653** (Centre de Recherche en  
Psychopathologie et Psychologie Clinique)  
**Université Lyon 2**

**CHUV-Lausanne**, Institut de Psychiatrie Légale,  
Département de Psychiatrie

**RICCITf** (Réseau International de Criminologie  
Clinique Inter-universitaire Transdisciplinaire  
francophone)

**CH Le Vinatier**, Pôle Santé Mentale des Détenus  
et Psychiatrie Légale

**GRhACC**, Groupe Rhône-Alpes de Criminologie  
Clinique

## Comité d'organisation

**Pr. Anne BRUN, Pr. Bruno GRAVIER,  
Pr. Magali RAVIT**

**Lucie BORJA, Eliane GASTALDO,  
Farida MARTINEZ**

Inscription : [crppc.univ-lyon2.fr](http://crppc.univ-lyon2.fr)  
Tél : 04 78 77 31 30

## Colloque International de Criminologie Clinique LYON

*Rencontrer la violence  
Des pratiques indisciplinaires ?*

Entrée libre- inscription obligatoire

**6 décembre 2019**  
**Amphithéâtre Fugier**  
**18 quai Claude Bernard, 69007 Lyon**

Inscription: [crppc.univ-lyon2.fr](http://crppc.univ-lyon2.fr)



Institut de Psychiatrie légale IPL  
Dé Site de Cery  
CH-1008 Prilly  
partement de Psychiatrie